

VII. Le présent appel d'offres s'adresse aux entreprises locales répondant aux conditions ci-après :

- Être inscrit au registre du commerce et en règle avec la législation fiscale et sociale du pays
- Avoir réalisé des travaux similaires dans les trois (3) dernières années
- Avoir ou pouvoir louer l'équipement nécessaire pour les travaux
- Avoir un personnel qualifié pour l'exécution des travaux
- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen certifié par un Commissaire aux comptes au cours des trois (3) dernières années égal ou supérieur au montant de l'offre.
- Avoir les bilans certifiés par un Commissaire au compte des trois dernières années.
- Disposer de liquidités ou une attestation de facilités de crédit d'au moins 30% du montant du marché délivré par un établissement bancaire.
- Présenter une garantie bancaire de l'offre d'au moins 2% du montant de l'offre, valable 28 jours au plus de la période de validité de l'offre.
- Une entreprise peut soumissionner pour l'un ou l'ensemble des onze lots mais ne peut se voir attribuer plus d'un lot.

VIII. Un historique de contentieux judiciaires et arbitrales fréquents ou d'arbitrage prononcé contre le soumissionnaire ou l'un des partenaires d'un groupement d'entreprise pourrait entraîner sa disqualification

IX. Les offres des soumissionnaires devront être déposées au siège de la Commune à l'adresse ci-après : Direction des Micro-Réalisations (DMR) avant le **15 Octobre 2021 à 10 heures** précises.

Les offres en retard seront rejetées. L'ouverture des plis aura lieu au plus tard une heure après la clôture des dépôts dans la salle de mariage de l'état civil.

Le Maire de Ratoma

Issa SOUMAH
